GIP Haute Marne

Rapport d’activité 2025

1 rue du Commandant Hugueny
BP 27
52001 CHAUMONT Cedex

03.25.32.88.70

contact@gip-haute-marne.fr

N° Siret 185 237 047 00013



Nicolas LACROIX
Le mot du Président

En 2025, le GIP Haute-Marne a fêté ses 25 ans, un quart de siècle au service de la Haute-Marne, de ses collectivités, de ses entreprises, de ses habitants.

C'est l'occasion de rappeler le formidable outil que constitue ce groupement. Le GIP Haute-Marne est d'abord un puissant levier financier pour aider nos projets et accompagner nos ambitions.

C'est aussi un outil de coopération entre acteurs publics et privés redoutablement efficace, modulable, rigoureux tout en étant agile.

A ce titre, il faut se féliciter des collaborations efficaces nouées avec les services de l'Etat et en premier lieu la Préfecture de la Haute-Marne et la Direction Départementale des Finances Publiques.

Au quotidien, le GIP Haute-Marne peut aussi compter sur une équipe de collaborateurs compétents, engagés, attachés à l'efficacité des actions qui leur sont confiées.

Notre groupement a su entretenir des relations constructives avec les milieux économiques, nos entreprises et notamment les trois chambres consulaires que nous associons à nos travaux.

En 25 ans, le GIP a ainsi apporté son soutien à plus de 400 communes, aux EPCI ou autres maîtres d'ouvrage publics, à plus de 1.300 entreprises petites ou grandes et de tous les secteurs d'activité, à des organismes de formation et bien d'autres acteurs.

Alors que se précise la perspective de la création de CIGEO, centre de stockage de déchets radioactifs en couche géologique profonde, il est impératif de pérenniser le GIP Haute-Marne et les moyens qui lui ont été affectés dans le cadre des nouveaux mécanismes fiscaux issus de la Loi de Finances pour 2025.



25 années au service de la Meuse et de la Haute-Marne

Sommaire

Le mot du Président 3
Gouvernance 6
Activité de financement 2025 7
Engagements réalisés en 2025 7
Répartition géographique des engagements 2025 8
Répartition des engagements 2025 par mission 9
Répartition des engagements 2025 par action du programme annuel d'activité 11
Engagements 2025 en lien avec le Projet de Développement du Territoire CIGEO 12
Engagements en gestion au 31 décembre 2025 13
Dépenses 2025 14
Vers un nouveau mécanisme fiscal pour les GIP 15
FOCUS 16
L'eau, un enjeu crucial pour le territoire 16
Un nouveau partenariat passé avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne 17
Logement et habitat, le GIP Haute-Marne élargit ses modes d'intervention 18
Aider les entreprises du territoire, une priorité stratégique 20
Agir de concert pour soutenir les communes sinistrées 21
Contrats de centralité 2021-2026 22
Haute-Marne Expansion 22
Association Energic 52 55 23
Chambre de Métiers et de l'Artisanat 23
Université de Technologie de Troyes – antenne haut-marnaise 23
Filiales 24
Création de la SEM Immobilière du Grand Saint-Dizier 24
Haute-Marne Fonds Propres, un cycle d'investissement vertueux 25
Cession de Chesneau-Serret à Sarrey 25
Cession de Gillet Tools (Nogent) 26
Bilan positif au terme d'un cycle d'investissement de 15 ans 26
Haute-Marne Immo-bail 27
Annexe1 - Compte de résultat 2025 28
Annexe 2 - Bilan 2025 29
Annexe 3 - Dotations dix kilomètres 2025 30
Annexe 4 – Décisions d'assemblées 2025 hors programme d'activité 31
Annexe 5 – Suivi des engagements par missions 32
Annexe 6 – Engagements 2025 en lien avec le PDT CIGEO 33
Annexe 7 – zonages par commune 34

Gouvernance

Le GIP Haute-Marne est présidé par M. Nicolas LACROIX, Président du Conseil départemental de la Haute-Marne.

Mme Régine PAM, Préfète de la Haute-Marne, assure les fonctions de Commissaire du Gouvernement au sein du GIP Haute-Marne.

Le groupement fonctionne avec cinq collaborateurs et M. Jean MASSON en assure la direction.

La gouvernance du GIP Haute-Marne fonctionne avec trois instances : l'assemblée générale, le conseil d'administration et le comité exécutif.

L'assemblée du GIP Haute-Marne est composée de 135 membres :

- L'Etat,
- Le Conseil régional du Grand Est,
- Le Conseil départemental de la Haute-Marne,
- 125 communes de la zone de proximité,
- L'ANDRA, EDF, ORANO, le CEA,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Meuse Haute-Marne,
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Marne,
- La Chambre d'agriculture Aube-Haute-Marne.

Le conseil d'administration du GIP Haute-Marne compte huit administrateurs :

- M. Nicolas LACROIX, président, président du Conseil départemental de la Haute-Marne,
- M. Jean-Marc FEVRE, vice-président, maire de Flammerécourt,
- Mme Régine PAM, Préfète de la Haute-Marne ou son représentant,
- M. Etienne MARASI, représentant M Franck LEROY, président de la Région Grand Est,
- M. Bertrand OLLIVIER, représentant du Conseil départemental,
- M. Damien THIERIOT, représentant du Conseil départemental,
- M. Alain MALINGREY, maire de Thonnance-lès-Joinville,
- M. Patrice TORRES, représentant l'ANDRA.

Le comité exécutif du groupement associe des représentants de l'Etat, de la Région, du Département et les collaborateurs du GIP Haute-Marne. Il prépare les décisions de financement conformes au programme d'activité.

Les représentants d'EDF, d'ORANO et du CEA sont associés à titre consultatif à toutes les réunions du conseil d'administration et du comité exécutif.

Au cours de l'exercice 2025, l'assemblée générale et le conseil d'administration ont été convoqués à trois reprises tandis que le comité exécutif s'est réuni quatre fois.

Activité de financement 2025

Engagements réalisés en 2025

L'activité de financement du GIP Haute-Marne peut prendre plusieurs formes :

- Les dotations communales et intercommunales en proportion du produit de taxe d'accompagnement (annexe 1),
- Les financements accordés conformément aux actions votées par l'assemblée générale dans le programme annuel d'activité,
- Les financements accordés directement par l'assemblée générale pour des opérations qui ne relèvent pas des actions du programme annuel d'activité (annexe 4).
- A titre exceptionnel, des prises de participation dans le capital social de filiales dont l'objet social est cohérent avec les missions du GIP Haute-Marne.

Globalement, le GIP Haute-Marne a accordé 383 engagements de financement pour un montant de 27,4 M€. Les 383 opérations financées représentent un volume d'opérations de 120 M€.

Les engagements 2025 sont présentés dans ce rapport selon quatre critères :

- La répartition géographique,
- Le rattachement aux missions confiées au groupement,
- Le rattachement aux actions du programme annuel d'activité,
- Le lien éventuel avec le Projet de Développement du Territoire de CIGEO.

Les listes détaillées des projets aidés sont disponibles sur GIP Haute-Marne - Documents



Assemblée générale du 15 septembre 2025

Répartition géographique des engagements 2025

L'activité du GIP Haute-Marne concerne l'ensemble du département de la Haute-Marne mais une attention particulière est accordée à la zone de proximité. En effet, le programmes d'activité prévoit des actions plus élargies, voire des niveaux d'aides plus élevés pour les opérations localisées sur les territoires les plus proches des installations de l'ANDRA.

Les engagements 2025 se répartissent selon cinq catégories de zonage géographique définis à la maille communale :

- La zone des 10 km comprenant 18 communes qui bénéficie du mécanisme de dotations communales et intercommunales,
- La zone proche historique qui comporte 67 communes dont les précédentes,
- La zone de proximité définie par décret qui comporte 126 communes (toutes les communes de l'arrondissement de Saint-Dizier et 15 communes de l'arrondissement de Chaumont),
- Les 300 autres communes du département hors de la zone de proximité,
- Une catégorie Haute-Marne pour les opérations ayant vocation à se déployer sur l'ensemble du territoire sans localisation géographique stricte.

Zonage	Nombre	Montant €	Aide €
Rayon des 10 km	41	4 264 480	3 432 522
Zone historique	81	14 428 266	3 545 702
Zone de proximité	103	43 076 993	7 773 423
Hors proximité	152	53 230 573	11 578 230
Haute-Marne	6	5 320 008	1 080 587
Total	383	120 320 320	27 410 464

Globalement, l'intensité des engagements financiers rapportée à la population s'élève à 222 € par habitant sur la zone de proximité et à 120 € par habitant hors zone de proximité.

Cet écart d'intensité de financement vient confirmer la priorité accordée à la zone de proximité de CIGEO.



Maison de santé de Colombey-les-Deux-Eglises

Répartition des engagements 2025 par mission

Les trois missions du GIP sont définies par l'article L542-11 du code de l'environnement :

> *Dans tout département sur le territoire duquel est situé tout ou partie du périmètre d'un laboratoire souterrain ou d'un centre de stockage en couche géologique profonde défini à l'article L. 542-9, un groupement d'intérêt public est constitué en vue :*
>
> *1° De gérer des équipements ou de financer des actions et des équipements ayant vocation à favoriser et à faciliter l'installation et l'exploitation du laboratoire ou du centre de stockage ;*
>
> *2° De mener, dans les limites de son département, particulièrement dans la zone de proximité du laboratoire souterrain ou du centre de stockage dont le périmètre est défini par décret pris après consultation des conseils départementaux concernés, des actions d'aménagement du territoire et de développement du tissu industriel et économique ;*
>
> *3° De soutenir des actions de formation ainsi que des actions en faveur du développement, de la valorisation et de la diffusion de connaissances scientifiques et technologiques.*
>
> *Les actions conduites dans le cadre des 2° et 3° le sont notamment dans les domaines industriels utiles au laboratoire souterrain, au centre de stockage, aux nouvelles technologies de l'énergie et à la transition énergétique.*

Les financements accordés par le GIP Haute-Marne sont individuellement affectés à une ou à plusieurs des trois missions lors de la prise de décision en comité exécutif, en conseil d'administration ou en assemblée générale.

Pour la mission 1, relative à l'accompagnement des installations de l'ANDRA et de CIGEO, sont pris en compte :

- la proximité géographique avec les installations de l'ANDRA,
- le lien avec les thématiques du Projet de Développement du Territoire de CIGEO,
- l'implication ou un partenariat éventuel dans l'opération d'EDF, d'ORANO, du CEA ou de l'ANDRA.

Comme le prévoit l'article L542-11 du code de l'environnement, un même projet ou une même action peut relever de plusieurs missions à la fois. De fait, la plupart des engagements de financement correspondent à plusieurs missions.

Le GIP Haute-Marne est tenu d'équilibrer sur trois ans ses engagements entre la mission 1 et les deux autres missions. Cet équilibre est apprécié sur une moyenne de trois exercices en vérifiant que les engagements sur la mission 1 atteignent au minimum 50% des engagements totaux.

Pour la période 2023-2025, cet équilibre est satisfait :

- 65% des engagements de financement relèvent de la mission 1,
- 88% des engagements de financement relèvent des mission 2 ou 3.



Réhabilitation du collège à Chaumont

Répartition des engagements 2025 par action du programme annuel d'activité

Le programme annuel d'activité voté par l'assemblée générale comporte 32 dispositifs d'aide conformes aux trois missions confiées aux GIP.

Dans 94% des cas, les décisions de financement sont conformes aux dispositions du programme annuel d'activité.

L'assemblée a de plus directement acté 28 financements hors programme.

	Nb	Montant	Aide GIP	Taux
2501 - 2025 - Maîtrise de la Demande d'Energie	29	2 731 686	263 221	10%
2503 - 2025 - Immobilier entreprise	39	20 573 639	3 705 831	18%
2504 - 2025 - Immobilier économique location simple	4	677 909	213 872	32%
2505 - 2025 - Immobilier de service	4	1 828 212	365 641	20%
2506 - 2025 - Achèvement des zones d'activité économique	1	498 952	99 077	20%
2507 - 2025 - Investissements innovants et R&D	28	13 559 906	2 124 635	16%
2508 - 2025 - Accompagnement des activités agricoles	64	935 610	455 799	49%
2509 - 2025 - TPE artisanales et commerciales	36	1117837	335 340	30%
2511 - 2025 - Pôle Technologique de Sud Champagne	1	37 584	18 792	50%
2512 - 2025 - Prêt transmission-reprise des entreprises	4	4 840 000	652 000	13%
2515 - 2025 - Habitat locatif en résidence principale	1	38 161	13 356	35%
2517 - 2025 - Gîtes ou meublés labellisés	5	748 714	150 132	20%
2518 - 2025 - Equipements touristiques départementaux	5	5 752 224	947 947	16%
2519 - 2025 - Bâtiments communaux	24	3 629 400	998 014	27%
2520 - 2025 - Groupes scolaires	2	4 056 225	554 929	14%
2521 - 2025 - Maisons médicales	2	1 444 897	288 979	20%
2523 - 2025 - Modernisation des collèges haut-marnais	2	3 096 350	845 143	27%
2524 - 2025 - Ets accueil mineurs, personnes âgées & PMR	2	832 539	249 761	30%
2525 - 2025 - Contrats de centralité 2021-2026	11	16 360 148	4 705 872	29%
2526 - 2025 - Contrat rural CIGEO-SYNDIESE	2	119 800	95 840	80%
2527 - 2025 - Eaux usées et eaux pluviales	13	4 885 292	550 056	11%
2528 - 2025 - Eau potable	11	1 760 950	400 277	23%
2530 - 2025 - Programmes routiers	43	21 161 982	4 623 978	22%
2531 - 2025 - Canal entre Champagne et Bourgogne	1	375 258	75 051	20%
2532 - 2025 - Aménagements des cours d'eaux	1	80 000	24 000	30%
Dotations intercommunales	2	1 658 458	1 658 458	100%
Dotations communales	18	1 257 084	1 257 084	100%
Décisions hors programme d'activité	28	6 261 503	1 737 379	28%
Total	383	120 320 320	27 410 464	23%



Bouclage du financement du contournement de Saint-Dizier par la RN4

Engagements 2025 en lien avec le Projet de Développement du Territoire pour l'accompagnement de CIGEO

Initié en 2016, le Projet de Développement du Territoire (PDT) pour l'accompagnement de CIGEO a été signé lors du Comité de Haut Niveau du 04 octobre 2019.

Le PDT est structuré autour de quatre axes :

- Axe 1 - Réaliser les aménagements qui permettront ou accompagneront la construction et l'exploitation de CIGEO,
- Axe 2 - Dynamiser le potentiel socio-économique de la zone de proximité,
- Axe 3 - Renforcer l'attractivité de la Meuse et de la Haute-Marne par des mesures d'aménagement structurantes,
- Axe 4 - Pérenniser l'excellence économique et environnementale de la Meuse et de la Haute-Marne.

Les axes 1 et 2 comportent 38 actions destinées à créer les conditions les plus favorables pour l'accueil du projet CIGEO et les axes 3 et 4 comportent 26 orientations dans une perspective de plus long terme.

Depuis 2019, le GIP Haute-Marne a pu répondre favorablement à toutes les sollicitations des maîtres d'ouvrage ayant engagé un projet inscrit au PDT avec un financement du GIP Haute-Marne mentionné dans le PDT.

Sur l'exercice 2025, le GIP Haute-Marne a financé trois opérations formellement inscrites au PDT.

La mise à deux fois deux voies du contournement de Saint-Dizier par la RN4 avait été inscrite au PDT sous maîtrise d'ouvrage Etat avec une participation du GIP Haute-Marne de 1,25 M€.

La maîtrise d'ouvrage est désormais confiée à la Région Grand Est avec un financement du GIP porté à 3 M€ pour un coût de travaux de 14 M€.

Deux financements ont été actés pour la traversée de Thonnance-Lès-Joinville par la RD60 qui permet l'accès à CIGEO par la Vallée de la Marne. L'un concerne les travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Thonnance-lès-Joinville, l'autre concerne les travaux sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental de la Haute-Marne.

Le groupement a par ailleurs financé 16 autres opérations qui, sans être formellement inscrites au PDT, peuvent être rattachées à une action du PDT pour un volume d'aides de 1,26 M€ (liste en annexe 6).

En 2025, les opérations en lien avec le PDT représentent 17% des engagements du groupement.

Engagements en gestion au 31 décembre 2025

Au 31 décembre 2025, le GIP Haute-Marne gère 764 engagements de financement non versés pour un montant global de 56.749.228 €.

Ces engagements correspondent à des décisions actées courant 2025 et sur les exercices antérieurs. Ils seront versés aux maîtres d'ouvrage au rythme d'avancement des opérations ou à leur achèvement.

Le fonds de roulement dont dispose le groupement fin 2025 s'élève à 73.179.789 €. Ces engagements non versés représentent donc 78% du fonds de roulement.

Parmi les engagements en gestion, certains ont fait l'objet d'une programmation pluriannuelle qui reporte la programmation des versements sur les exercices ultérieurs à 2025.

L'équilibre entre le fonds de roulement et les engagements en gestion assure la soutenabilité de l'activité du GIP Haute-Marne.

Dépenses 2025

L'activité de financement du GIP Haute-Marne a donné lieu au versement de 25.647.260 € en 2025 qui se répartissent en quatre catégories de versements :

- Les versements de dotations libres d'emploi, au bénéfice des communes ou EPCI à fiscalité propre du rayon des 10 km, effectués dans le mois qui suit la perception par le groupement du produit de la taxe additionnelle d'accompagnement,
- Les déblocages de prêts, avances remboursables et avance en compte courant d'associé,
- L'acquisition de parts sociales dans une filiale,
- Les versements de subvention effectués selon les justificatifs d'avancement des opérations présentés par les maîtres d'ouvrage.

Compte tenu des délais de réalisation des opérations qui s'étalent couramment sur plusieurs exercices, les versements effectués en 2025 sont à rattacher pour une part importante (80%) à des décisions d'engagements prises sur des exercices antérieurs.

(en €)	Dotations	Prêts	Parts sociales	Subventions	Cumul	%
Collectivités	2 915 542			19 790 744	22 706 286	72%
Entreprises		415 000	122 500	7 170 089	7 585 089	24%
Particuliers				27 006	27 006	0%
Autres (1)				1 084 693	1 084 693	3%
Cumul	2 915 542	415 000	122 500	28 072 532	31 403 074	100%
%	9%	1%	0,4%	89%	100%	

(1) Etablissements publics, associations



Château du Grand Jardin à Joinville

Vers un nouveau mécanisme fiscal pour les GIP

La Loi de finances pour 2025, adoptée le 14 février 2025, procède à une refonte importante de la fiscalité des installations nucléaires de base et notamment des fiscalités qui concernent les installations de l'ANDRA.

Ces nouveaux mécanismes s'appliqueront à compter de 2026 s'agissant du laboratoire souterrain et à compter du décret d'autorisation de création de CIGEO. L'essentiel de ces nouvelles dispositions se trouvent désormais codifiées au sein du code des impositions sur les biens et services.

Il est ainsi créé deux taxes sur les installations nucléaires de base (INB) :
- La taxe INB relevant du secteur énergétique et assimilé (art. L322-39) incluant un tarif d'accompagnement destiné aux GIP et aux communes et EPCI des 10 kms,
- La taxe INB concourant à la gestion des substances radioactives (art. L433 et suivants) avec un tarif de stockage revenant aux collectivités à compter de l'autorisation de création de CIGEO.

Tarif d'accompagnement pour les GIP et les collectivités des 10 kms dès 2026

A compter de 2026, cette nouvelle fiscalité génère les ressources des GIP ainsi que les dotations 10 km pour les communes et EPCI à fiscalité propre incluses dans le rayon des 10 km autour du laboratoire.

Le montant global de ce tarif est fixé par le décret n° 2025-1301 du 24 décembre 2025. La répartition entre bénéficiaires est fixée par un arrêté interministériel du 18 décembre 2025.

Les montants et répartitions sont conformes aux simulations présentées préalablement par l'Etat et identiques aux produits perçus selon l'ancien mécanisme en vigueur jusqu'en 2025.

Pour la Haute-Marne, les montants perçus en 2026 sont donc :
- GIP Haute-Marne 24.957.711 €
- EPCI (2) 1.658.458 €
- Communes (18) 1.257.084 €

Tarif de stockage pour les collectivités concernées à compter de l'autorisation de création de CIGEO

Le montant du tarif de stockage n'est pas encore connu mais le décret n° 2025-1415 du 30 décembre 2025 fixe l'essentiel des règles de répartition entre les bénéficiaires :
- 2% pour chaque commune bénéficiaire (Bure, Mandres et Saudron),
- 17% pour chaque communauté de communes d'implantation (Bassin de Joinville en Champagne et Portes de Meuse),
- 18% à répartir entre la Communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées et la communauté d'agglomération Meuse Grand Sud,
- 2% pour la communauté de communes Commercy Void Vaucouleurs,
- 35% pour les deux départements de la Haute-Marne et la Meuse (à répartir selon une proportion à préciser)
- 5% pour le conseil régional Grand Est.

FOCUS

En 2025, le GIP Haute-Marne a poursuivi ses principaux partenariats pluriannuels. De nouvelles actions ont par ailleurs été initiées dans le domaine de la qualité de l'eau, de l'agriculture ou de l'habitat.

L'eau, un enjeu crucial pour le territoire

La ressource en eau devient un enjeu très important pour le territoire tant en termes de disponibilité que de qualité. Le GIP Haute-Marne mène depuis plusieurs années une politique volontariste dans ce domaine qui s'articule avec les interventions des autres acteurs publics au premier rang desquels l'Etat et les agences de l'eau.

Durant les périodes de sécheresse, des points de faiblesse évidents se révèlent dans plusieurs communes avec parfois des ruptures d'approvisionnement.

Sur l'exercice 2025, le GIP Haute-Marne a soutenu 24 opérations avec 950.333 € dont 11 concernent des réseaux d'alimentation en eau potable (extension et modernisation de réseaux, défense incendie, protection de captage…) et 13 concernent le traitement des eaux usées.



Un nouveau partenariat passé par le GIP Haute-Marne avec la Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne

En 2025, le GIP Haute-Marne a mis en place de nouveaux dispositifs d'aide en direction du monde agricole. Ces dispositifs ont été bâtis en collaboration avec la Chambre d'agriculture qui en assure l'animation.

Cette action a pour objectif de soutenir les efforts d'investissement en équipements des exploitations agricoles et d'accompagner les projets des exploitations.

Sont éligibles les investissements matériels neufs ainsi que les accompagnements entrant dans les domaines suivants :

- Soutien à la diversification des grandes cultures ;
- Soutien à la modernisation des élevages ;
- Soutien à l'adaptation au changement climatique ;
- Soutien à la diversification et à la transformation ;
- Soutien à l'accompagnement des projets de diversification agricole ;
- Soutien à l'émergence d'une filière porc haut-marnaise de qualité ;
- Soutien à l'installation des Jeunes Agriculteurs ;
- Soutien aux cédants.

Les investissements aidés doivent être maintenus sur une période minimale de trois ans.

La Chambre d'Agriculture fait office de guichet unique pour solliciter une aide du GIP Haute-Marne. Les décisions seront prises en comité exécutif du groupement, une convention d'attribution est passée entre le GIP Haute-Marne et les bénéficiaires.

En 2025, le GIP Haute-Marne et la Chambre d'agriculture ont retenu 64 projets du secteur agricole qui ont globalement bénéficié de 455.799 € d'aides.



Logement et habitat, le GIP Haute-Marne élargit ses modes d'intervention

L'habitat et le logement locatif est un domaine d'intervention important pour le GIP Haute-Marne avec plusieurs modes d'intervention qui sont déployés pour l'essentiel en zone de proximité.

Plusieurs actions du programme d'activité permettent d'aider des projets relatifs à l'habitat :

- L'aide pour les bâtiments communaux de la zone de proximité qui permet de lever des subventions pour la réhabilitation de logements locatifs des collectivités,
- L'aide pour l'habitat locatif en résidence principale mobilisable pour des particuliers qui réhabilitent,
- Le dispositif partagé avec EDF de Maîtrise de la Demande d'Energie qui permet de soutenir les équipements qui contribuent à la performance énergétique notamment dans des logements détenus par des collectivités,
- Le dispositif d'aide aux hébergements touristiques labellisés,
- Les opérations prévues au contrat de Ville de Joinville essentiellement sous maîtrise d'ouvrage de Hamaris.



Logement réhabilité par HAMARIS rue des Royaux à Joinville



Logements locatifs à Montreuil-sur-Thonnance

En 2025, le GIP Haute-Marne a noué un nouveau partenariat avec SOLIHA Haute-Marne en faveur de la réhabilitation des logements des ménages modestes.

HABITAT ET DEVELOPPEMENT - SOLIHA 52 est une association agréée Service Social d'Intérêt Général, dont la vocation est de contribuer à la mise en œuvre du droit au logement dans le parc privé. Inscrite dans l'économie sociale et solidaire, elle est au service des particuliers et des collectivités locales, pour l'amélioration de l'habitat et de l'environnement, avec une priorité d'action en faveur des personnes les plus défavorisées.

Chaque année, l'activité HABITAT ET DEVELOPPEMENT - SOLIHA 52 accompagne plus de 1.000 ménages et instruit plus de 1.500 dossiers et mobilise des financements multiples.

Ces aides permettent la réalisation de travaux liés à la précarité énergétique, à l'autonomie mais aussi à l'insalubrité. L'impact économique pour l'artisanat local est de 21 M€ HT de travaux, soit environ 340 équivalents temps plein, majoritairement situés en Haute-Marne (17 M€ HT sur les 21 M€ HT).

Ce haut niveau d'accompagnement des habitants de la Haute-Marne s'explique en partie par un service spécifique développé par l'association depuis des années : l'avance des subventions publiques auprès des ménages (fonds sous mandat).

Cette avance permet :

- aux ménages modestes et très modestes de ne payer que le reste à charge ;
- donc d'envisager des projets plus ambitieux,
- d'augmenter la moyenne des travaux par dossier,
- d'accroître le chiffre d'affaires des entreprises locales,
- de mettre en place un accompagnement financier sécurisant au service des habitants et des artisans.

Le GIP Haute-Marne a décidé d'abonder la caisse d'avance de SOLIHA 52, de 500.000 €, permettant ainsi la sécurisation du dispositif d'avance de subvention des ménages modestes et très modestes.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Aider les entreprises du territoire, une priorité stratégique axée sur l'innovation et la décarbonation

Le GIP Haute-Marne a toujours produit un effort majeur en direction des entreprises qui forment le tissu économique du territoire.

Ces aides prennent plusieurs formes :

- Aide à l'immobilier des entreprises avec 43 opérations financées pour un montant cumulé de subvention de 3.919.703 €. Les opérations peuvent correspondre à des constructions neuves, des extensions ou des réhabilitations de locaux vétustes ou inadaptés,

- Aide aux investissements innovants avec 36 projets aidés pour 2.124.635 €. Ces interventions concernent la modernisation des process industriels, l'innovation vers de nouveaux produits, la recherche de performance énergétique ou de décarbonation. Elles peuvent aussi concerner des projets visant des objectifs environnementaux (maitrise des effluents) ou d'amélioration des conditions de travail,

- Accompagnement de la transmission-reprise de PME par l'octroi de prêts sans intérêt et sans garantie, remboursables en cinq annuités progressives après deux ans de différé. Quatre prêts ont été mis en place pour un total de 652.000 €.

- Soutenir les Très Petites Entreprises artisanales ou commerciales dans la zone de proximité. Deux types de subvention sont proposées par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'un pour les investissements immobiliers, l'autre pour les équipements. Dans ce cadre, 64 financements ont été actés pour un total de 335.340 €.

Le GIP adapte si nécessaire ses modalités d'intervention pour accompagner au mieux les projets des entreprises quand les enjeux sont forts avec souplesse et rigueur, dans le respect de la réglementation sur l'encadrement des aides publiques aux entreprises. Pour chaque aide accordée à une entreprise, la référence au cadre réglementaire est clairement mentionnée.



Agir de concert pour soutenir les communes sinistrées



Commune de Poissons 29 juin 2024

Les épisodes pluvio-orageux de forte intensité de juin et juillet 2024 ont entraîné des dégâts matériels importants dans de nombreuses communes tout particulièrement dans la proximité immédiate des installations de l'ANDRA.

Au total, 40 communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle pour un phénomène « inondation par ruissellement » et « coulée de boue » par arrêté ministériel du 22 juillet 2024.

Une analyse circonstanciée des dommages causés a été réalisée par la direction départementale des territoires pour chaque commune impactée. Un contrôle complémentaire a été effectué par une mission inter-inspections.

Dans une démarche de simplification, un guichet unique organisé par les services de l'Etat a été mis en place pour le versement des subventions accordées conjointement par l'Etat, le Conseil Départemental et le GIP Haute-Marne.

Dans le cadre d'un comité des financeurs, les différents dispositifs de soutien émanant de l'Etat, du Conseil départemental de la Haute-Marne et du GIP Haute-Marne ont donc été articulés pour proposer un accompagnement exceptionnel, gradué et personnalisé, pour les 46 communes, groupements de communes et syndicats concernés.

La prise en charge par le GIP s'élève à 344.353 € et concerne 21 communes de la zone de proximité. Un accompagnement financier du SDED 52 à hauteur de 50%, soit 48.775 € est par ailleurs acté pour ses interventions dans l'élimination des déchets et encombrants.

Contrats de centralité 2021-2026

Depuis 2010, le GIP Haute-Marne propose aux Villes et EPCI en charge d'équipements de centralité, des contrats portant sur la durée de la mandature afin de prépositionner des financements du groupement sur les opérations les plus structurantes.

Ces contrats-cadres contribuent à donner une visibilité financière aux maîtres d'ouvrage tout en concentrant la collaboration avec le GIP Haute-Marne sur les projets les plus ambitieux.

Chaque opération inscrite au contrat de centralité doit faire par la suite l'objet d'une décision de financement de la part du groupement dès lors que l'opération prévue se concrétise.

Courant 2025, 11 opérations inscrites dans ces différents contrats de centralité ont bénéficié d'une décision d'engagement financier pour un montant cumulé de 4,7 M€.

Contrats 2021-2026 en M€	nombre de projets	Montant projets	Enveloppe GIP	Engagé 2021-2025
Ville de Joinville	21	23,0	5,0	2,2
Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne	7	10,8	4,0	2,1
Ville de Saint-Dizier et Communauté d'Agglo	30	73,4	12,2	4,6
Ville de Chaumont et Communauté d'Agglo	17	35,3	9,6	5,4
Ville de Langres et communauté de communes	20	17,7	5,0	2,1
Cumul	95	160,2	35,8	16,4

Haute-Marne Expansion

Le GIP Haute-Marne a maintenu son partenariat avec la CCI Meuse Haute-Marne sous le label Haute-Marne Expansion (HME).

Les actions de Haute-Marne Expansion concernent quatre domaines :

- Promotion, prospection, implantation,
- Accompagnement des entreprises,
- Offres création / reprises,
- Renforcement la coopération avec les acteurs du territoire.

L'équipe d'HME traite en moyenne de 70 à 80 projets d'implantation ou de création par an dont 15 à 20 % trouvent une concrétisation. Elle accompagne individuellement environ 400 entreprises par an (industrie, service à l'entreprise et commerce).

82% des projets d'entreprises industrielles aidés par le GIP Haute-Marne en 2025 ont préalablement fait l'objet d'un accompagnement par l'équipe Haute-Marne Expansion.

Association Energic 52 55

L'association Energic ST 52-55 a pour missions de développer les relations d'affaires entre les industriels de la Meuse et de la Haute-Marne et les grands donneurs d'ordres du domaine de l'énergie (notamment EDF, ORANO, CEA et leurs sous-traitants), de susciter et d'accompagner des partenariats entre industriels du territoire et de favoriser la montée en compétences techniques des entreprises locales.

Energic compte 100 entreprises adhérentes haut-marnaises et meusiennes. Le GIP Haute-Marne soutient Energic à hauteur de 106.750 € en 2025 soit un quart de son budget.

Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Le partenariat passé avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat porte sur la période 2023-2025.

Ce partenariat comporte 9 actions en faveur de l'artisanat de la Haute-Marne :

1. Accompagnement des porteurs de projets et des jeunes entreprises
2. Développement commercial et promotion du secteur économique de l'artisanat
3. Promotion de la qualification artisanale
4. Organisation de concours pour les artisans
5. Accession des entreprises artisanales aux dispositifs d'aide à l'investissement mis en œuvre par le GIP Haute-Marne
6. Accès aux marchés publics
7. Transition et sécurité numérique
8. Répar'acteurs, une action en faveur des métiers de la réparation
9. Eco défis : Valoriser les entreprises éco-responsables.

Université de Technologie de Troyes – antenne haut-marnaise

Depuis 2011, le GIP Haute-Marne soutient l'antenne haut-marnaise de l'Université Technologique de Troyes (UTT) qui propose, sur le pôle technologique de Haute-Champagne à Nogent, des formations en alternance dont une formation d'ingénieur Matériaux et Mécanique.

Parallèlement aux formations, sur le site de Nogent, l'UTT mène des activités de Recherche-Développement. Pour cette nouvelle phase de partenariat, l'UTT projette la création d'un espace de collaboration entre la formation, la recherche et l'industrie.

Filiales

Avec la création de la SEM Immobilière du Grand Saint-Dizier, le GIP Haute-Marne détient fin 2025 des participations dans trois filiales.

Création de la SEM Immobilière du Grand Saint-Dizier

Championne, engagée dans la relocalisation de la production champignonnière en France, fournit des champignons de Paris, pleurotes et shiitakés à la grande distribution.

Pour garantir la pérennité du site industriel de Championne à Chevillon, préserver près de 100 emplois locaux et permettre son développement, la Société d'Économie Mixte Immobilière du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées a été créée en décembre 2025.

Cette société de portage immobilier est née du partenariat passé entre l'Agglomération du Grand Saint-Dizier, la CCI Meuse Haute-Marne et le GIP Haute-Marne dans l'intention d'acquérir le site industriel et le mettre à disposition de l'entreprise exploitante via un contrat de crédit-bail.

Le site de Championne s'étend sur 22 hectares et abrite une unité de production moderne et compétitive de 15 000 m^2 exploitée par la société Championne, filiale du groupe PDM.



Championne, les champignons frais Made in France

L'usine Championne a atteint son seuil de rentabilité après 18 mois d'exploitation. Elle est dotée d'outils de production à la pointe et d'infrastructures modernes, au service d'un secteur d'activité en pleine expansion. Confrontée à une crise de croissance et à un besoin de liquidités à la suite d'un développement très rapide, la société Championne avait besoin de ressources financières.

L'opération de rachat par la SEM Immobilière du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées du foncier et de l'ensemble immobilier intervient pour sécuriser l'outil de production et permettre à l'entreprise de poursuivre son activité dans le cadre d'un contrat de crédit-bail immobilier.

Le montant de l'opération de rachat s'élève à 2,77 M€, financé par des prêts bancaires et des apports en fonds propres des partenaires.

Pour mener à bien ce projet, la SEM Immobilière du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées réunit trois acteurs décisifs avec un capital de 500.000 € : l'agglomération du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées à hauteur de 51 % des parts sociales, ainsi que la CCI Meuse Haute-Marne et le GIP Haute-Marne pour 24,5 % chacun.

Le GIP Haute-Marne apporte par ailleurs un soutien sous forme de compte courant d'associé de 215.000 €.

Ce rachat permettra la pérennisation de près de 100 emplois locaux, le maintien d'une filière industrielle locale et la poursuite des projets de développement.

Haute-Marne Fonds Propres, un cycle d'investissement vertueux

Société de capital investissement constituée en 2011 avec l'IRPAC en vue de soutenir le développement de sociétés haut-marnaises par apport de fonds propres ou quasi-fonds propres (parts sociales, obligations convertibles en actions, prêts participatifs).

La participation du GIP au capital social s'élève à 49.000 € soit 49% du capital de 100.000 €. Le GIP a de plus apporté 1,9 M€ de financements de participations par apport en compte courant. La gestion de la société est assurée par UI Investissement.

Le fonds constitué pour Haute-Marne Fonds Propres est entré en phase extinctive en 2022 et il ne restait que deux participations en portefeuille fin 2024.

Cession de Chesneau-Serret à Sarrey

En janvier 2025, Haute-Marne Fonds Propres a cédé sa participation dans le groupe Chesneau-Serret au fonds Eiréné de Weinberg Capital Partners. Cette sortie contribuera positivement au succès de Haute-Marne Fonds Propres dont la cessation d'activité est programmée pour 2026.

Longtemps sous la direction de la famille Chesneau, le groupe est désormais dirigé par David Rémongin et Amélie Pichol.



Chesneau-Serret, référence incontestée en usinage et polissage

Chesneau-Serret sert des marchés de pointe tels que l'aéronautique civile et militaire ou le médical. Le groupe Chesneau-Serret est spécialisé dans la production de pièces critiques aux géométries complexes avec des savoir-faire uniques (ajustage, polissage, usinage, contrôle et métrologie). Le groupe s'appuie sur une équipe de près de 100 collaborateurs répartis sur deux sites situés en Haute-Marne (Sarrey) et dans la Drôme.

Cession de Gillet Tools (Nogent)

La dernière participation de Haute-Marne Fonds Propres a été cédée en décembre 2025 à l'occasion de l'arrivée au capital de Bpifrance et Sopromec Participations et la poursuite de l'accompagnement d'UI Investissement.

Gillet Tools réalise des outillages spécifiques principalement sur mesure pour les grands donneurs d'ordres, ainsi que des produits de conception propre vendus en direct ou en marque blanche. L'entreprise de 70 collaborateurs dispose d'expertises fortes : bureau d'études, R&D, prototypage mais également de nombreux savoir-faire : fraisage, frappe à froid, découpe laser, traitement de surface, traitement thermique ou encore thermoformage et injection plastique notamment.

La société, présente historiquement sur le marché de l'automobile, poursuit son développement en servant des acteurs industriels et de la mobilité grâce à des produits innovants. Les dirigeants de Gillet Tools, Franck Kwasiak et Mickaël Levers, ouvrent ainsi un nouveau chapitre pour cette entreprise haut-marnaise.



Gillet Tools, plus de 5.000 références de produits

Bilan positif au terme d'un cycle d'investissement de 15 ans

Avec ces deux cessions réalisées dans des conditions positives, Haute-Marne Fonds Propres va entrer en phase de liquidation amiable début 2026.

L'intégralité des fonds apportés par le GIP Haute-Marne en avance remboursable (2,31 M€) ont été remboursés fin 2025. Le GIP a pu ainsi reprendre la provision pour risque du même montant passée par précaution durant la crise sanitaire.

Au terme des ultimes opérations de liquidation amiable de la filiale Haute-Marne Fonds Propres, le GIP percevra un boni de liquidation dont le montant reste à déterminer.

Haute-Marne Immo-bail

La société d'économie mixte Haute-Marne Immo-Bail (HMIB) a été constituée en 2015 pour porter la conception et la réalisation d'un ensemble immobilier à usage de Forge destiné au groupe LISI pour l'implantation de sa filiale LAFIS. Cette opération immobilière s'inscrit dans un vaste programme de modernisation des Forges de Bologne incluant d'importants investissements industriels et la relocalisation d'une part des activités de Bologne (Haute-Marne) sur la zone Plein'Est à Chaumont.

Le bâtiment réalisé par le groupe GSE dans le cadre d'un contrat de promotion immobilière (CPI) a été livré en juillet 2022 au groupe LISI. Cet ensemble immobilier représente une surface de 23.000 m2 et l'investissement s'est élevé à 36 M€.

La participation du GIP Haute-Marne au capital social s'élève à 2,5 M€ soit 49,9% de 5 M€. De plus, le GIP soutient la société HMIB via un compte courant d'associé de 5,15 M€.



LISI Aerospace à Chaumont

Compte de résultat

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
Charges de fonctionnement			**Produits de fonctionnement**		
Achats	170 587,41	95 588,32			
Charges de personnel			**Produits sans contrepartie**		
Salaires et traitements	281 618,46	275 911,21	Produits de la fiscalité affectée	27 873 252,00	27 873 252,00
Charges sociales	102 630,22	102 626,85			
Autres charges de personnel	3 844,80	3 840,24	**Produits avec contrepartie**		
Dotations 10km	2 915 542,16	2 915 542,16	Autres produits de gestion	276 777,47	250 021,33
Autres charges de fonctionnement	57 014,01	162 715,89			
Dotations aux amortissements et provisions	719,86	2 389 692,92			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 531 956,92	5 945 917,59			
Charges d'intervention			**Autres produits**		
Transferts aux ménages	27 005,78	102 380,17	Reprises sur amortissement et provisions	2 310 000,00	
Transferts aux entreprises	7 170 088,85	5 000 990,52			
Transferts aux collectivités territoriales	19 706 788,34	12 238 634,14			
Transferts aux autres collectivités	1 084 629,72	713 806,74			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	27 988 512,69	18 055 811,57	**TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT**	30 460 029,47	28 123 273,33
CHARGES FINANCIERES			**PRODUITS FINANCIERS**		
			Produits des participations et prêts	314 564,14	341 186,92
TOTAL CHARGES FINANCIERES			**TOTAL PRODUITS FINANCIERS**	314 564,14	341 186,92
RESULTAT (bénéfice)		4 462 731,09	RESULTAT (perte)	745 876,00	
TOTAL CHARGES	31 520 469,61	28 464 460,25	**TOTAL PRODUITS**	31 520 469,61	28 464 460,25

Bilan

ACTIF	2025			2024	PASSIF	2025	2024
	Brut	Amt-Dépré.	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					**FONDS PROPRES**		
Immobilisations incorporelles	15 928,00	15 928,00	-	-			
Immobilisations corporelles	87 915,52	82 958,18	4 957,34	-	Réserves		1 954,17
Immobilisations financières	10 757 410,71	2 387 368,78	8 370 041,93	8 065 846,23	Report à nouveau	87 008 033,32	82 543 348,06
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 861 254,23	2 486 254,96	8 374 999,27	8 065 846,23	Résultat de l'exercice	- 745 876,00	4 462 731,09
ACTIF CIRCULANT							
Créances sur autres débiteurs	774 090,17	266 391,73	507 698,44	439 902,65	**TOTAL FONDS PROPRES**	86 262 157,32	87 008 033,32
TOTAL ACTIF CIRCULANT (hors tréso)	774 090,17	266 391,73	507 698,44	439 902,65	**DETTES**		
TRESORERIE					Dettes fiscales et sociales	9 453,00	8 900,00
Disponibilités	77 396 946,61		77 396 946,61	78 511 184,44	Dettes fiscales et sociales	8 034,00	
TOTAL TRESORERIE	77 396 946,61	-	77 396 946,61	78 511 184,44	**TOTAL DETTES**	17 487,00	8 900,00
TOTAL GENERAL	89 032 291,01	2 752 646,69	86 279 644,32	87 016 933,32	**TOTAL GENERAL**	86 279 644,32	87 016 933,32

Annexe 3 - Dotations dix kilomètres 2025

Une fraction du produit de la taxe additionnel dite d'accompagnement est reversée par le GIP au prorata de leur population, aux communes et aux EPCI à fiscalité propre dont une partie du territoire est distante de moins de 10 km de l'accès principal aux installations souterraines du laboratoire souterrain ou d'un centre de stockage en couche géologique profonde.

Cette fraction est fixée par le décret n° 2007-721 du 7 mai 2007 à 4,51% de la taxe perçue, pour les 18 communes bénéficiaires et à 5,95% pour les deux EPCI concernées.

Aingoulaincourt	11	6 798,39
Cirfontaines en Ornois	88	54 387,10
Echenay	94	58 095,31
Effincourt	56	34 609,97
Epizon - Pautaines-Augeville	156	96 413,50
Germay	49	30 283,73
Germisay	17	10 506,60
Gillaumé	31	19 159,09
Lezéville	108	66 747,81
Montreuil sur Thonnance	65	40 172,29
Noncourt-sur-le-Rongeant	173	106 920,10
Osne-le-Val	256	158 217,02
Pansey	93	57 477,28
Paroy sur Saulx	44	27 193,55
Poissons	611	377 619,52
Sailly	33	20 395,16
Saudron	42	25 957,48
Thonnance-les-Moulins	107	66 129,77
Total communes	2 034	1 257 083,67

Communauté d'Agglomération du Grand Saint-Dizier, Der et Vallées	256	206 903,20
Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne	1 778	1 451 555,29
Total EPCI	2 034	1 658 458,49

Maître d'ouvrage	Localité	Opération	Montant	Aide GIP	Taux
Soutien aux communnes sinistrées lors des inondations de juin et juillet 2024					
Commune d'Epizon	Epizon	Soutien aux communes sinistrées	32 128	16 064	50%
Commune de Wassy	Wassy	Soutien aux communes sinistrées	36 191	18 095	50%
Commune d'Echenay	Echenay	Soutien aux communes sinistrées	13 018	6 509	50%
Commune de Poissons	Poissons	Soutien aux communes sinistrées	162 010	81 005	50%
Commune de Pansey	Pansey	Soutien aux communes sinistrées	35 463	17 731	50%
Commune de Guindrecourt-aux-Ormes	Guindrecourt-aux-Ormes	Soutien aux communes sinistrées	16 295	8 148	50%
Commune de Noncourt-sur-le-Rongeant	Noncourt-sur-le-Rongeant	Soutien aux communes sinistrées	17 576	8 788	50%
Commune de Roches-Bettaincourt	Roches-Bettaincourt	Soutien aux communes sinistrées	60 680	30 340	50%
Commune de Sailly	Sailly	Soutien aux communes sinistrées	8 921	7 137	80%
Commune de Vaux-sur-Saint-Urbain	Vaux-sur-Saint-Urbain	Soutien aux communes sinistrées	6 443	5 154	80%
Commune de Curel	Curel	Soutien aux communes sinistrées	8 430	6 744	80%
Commune de Signéville	Signéville	Soutien aux communes sinistrées	15 234	7 617	50%
Commune de Chatonrupt-Sommermont	Chatonrupt-Sommermont	Soutien aux communes sinistrées	16 546	8 273	50%
Commune de Mussey-sur-Marne	Mussey-sur-Marne	Soutien aux communes sinistrées	6 539	5 231	80%
Commune de Saint-Urbain-Maconcourt	Saint-Urbain-Maconcourt	Soutien aux communes sinistrées	40 879	20 439	50%
Commune de Saudron	Saudron	Soutien aux communes sinistrées	49 700	24 850	50%
Commune de Fronville	Fronville	Soutien aux communes sinistrées	19 749	9 875	50%
Commune de Joinville	Joinville	Soutien aux communes sinistrées	8 705	6 964	80%
Commune d'Aingoulaincourt	Aingoulaincourt	Soutien aux communes sinistrées	2 711	2 169	80%
Commune de Domremy-Landéville	Domremy-Landéville	Soutien aux communes sinistrées	4 101	3 280	80%
Commune de Doulaincourt-Saucourt	Doulaincourt-Saucourt	Soutien aux communes sinistrées	124 852	49 941	40%
SDED 52	Communes impactées	gestion des déchets post-inondations 2024	97 500	48 775	50%
			783 669	393 129	50%
Autres décisions d'assemblée générale hors programme d'activité					
SEML IMMOBILIERE GD ST-DIZIER, DER & VALLEES	Saint-Dizier	apport en compte courant	215 000	215 000	100%
SEML IMMOBILIERE GD ST-DIZIER, DER & VALLEES	Saint-Dizier	participation au capital de la SEML	122 500	122 500	100%
HABITAT ET DEVELOPPEMENT - SOLIHA 52	Haute-Marne	renforcement des moyens d'intervention	1 950 000	500 000	26%
Conseil départemental de la Meuse	Haute-Marne	e-meuse santé - Budget 2025	2 068 334	300 000	15%
ASSOCIATION ENERGIC S/T 52-55	Haute-Marne	Programme d'accompagnement 2025	427 000	106 750	25%
Initiative Haute-Marne	Haute-Marne	renforcement des moyens d'intervention 2025	695 000	100 000	14%
			5 477 834	1 344 250	25%
			6 261 503	1 737 379	28%

Annexe 5 – Suivi des engagements par missions

Rappel de l'art. L542-11 du code de l'environnement :

Dans tout département sur le territoire duquel est situé tout ou partie du périmètre d'un laboratoire souterrain ou d'un centre de stockage en couche géologique profonde défini à l'article L. 542-9, un groupement d'intérêt public est constitué en vue :

1° De gérer des équipements ou de financer des actions et des équipements ayant vocation à favoriser et à faciliter l'installation et l'exploitation du laboratoire ou du centre de stockage ;

2° De mener, dans les limites de son département, particulièrement dans la zone de proximité du laboratoire souterrain ou du centre de stockage dont le périmètre est défini par décret pris après consultation des conseils départementaux concernés, des actions d'aménagement du territoire et de développement du tissu industriel et économique ;

3° De soutenir des actions de formation ainsi que des actions en faveur du développement, de la valorisation et de la diffusion de connaissances scientifiques et technologiques.

(...)

A compter du 1er janvier 2018, les ressources engagées par le groupement d'intérêt public dans le cadre du 1°, d'une part, et des 2° et 3°, d'autre part, le sont à parité. Cette exigence peut être satisfaite en moyenne sur trois ans.

Suivi triennal des engagements GIP Haute-Marne par mission

Répartition	2021-2023	2022-2024	2023-2025
Mission 1	50%	60%	65%
Missions 2 ou 3	90%	89%	88%

Maître d'ouvrage	Localisation	Action PDT CIGEO	projet	Montant €	Aide GIP €	%
Axe 1 - Réaliser les aménagements qui permettront ou accompagneront la construction et l'exploitation de CIGEO						
Conseil Régional Grand Est	Saint-Dizier	1.1.11 Aménagement du contournement de Saint-Dizier RN4	mise en 2x2 voies de la RN 4 sur le contournement de Saint-Dizier - phase 1	14 000 000	3 000 000	21%
Commune de Thonnance-les-Joinville	Thonnance-lès-Joinville	1.1.6 Adaptation de l'itinéraire routier en direction et en provenance de Cigéo	traversée du village - phase 4 RD60	520 848	156 254	30%
Conseil départemental de la Haute-Marne	Thonnance-lès-Joinville	1.1.6 Adaptation de l'itinéraire routier en direction et en provenance de Cigéo	traversée du village de Thonnance-les-Joinville - phase 3 - RD 60	223 269	178 615	80%
			1 opération	14 744 117	3 334 869	23%
Axe 2 - Dynamiser le potentiel socio-économique de la zone de proximité						
ASSOCIATION ENERGIC S/T 52-55	Haute-Marne	2.2.7 Accompagner les entreprises	Programme d'accompagnement 2025	427 000	106 750	25%
Commune de Roches-Bettaincourt	Roches-Bettaincourt	2.3.2 Proposer une offre d'hébergement de proximité	réfection de la toiture du 13 rue du Moulin pour en faire un logement	36 500	9 125	25%
Commune de La-Porte-du-Der	La-Porte-du-Der	2.3.2 Proposer une offre d'hébergement de proximité	réhabilitation d'un immeuble pour créer 4 logements - 4 rue Audiffret	400 000	100 000	25%
Commune de Lezéville	Lezéville	2.3.2 Proposer une offre d'hébergement de proximité	rénovation bâtiment comprenant un logement et la mairie annexe - Harméville	267 106	80 121	30%
GLAVET THIERRY	Gudmont-Villiers	2.3.2 Proposer une offre d'hébergement de proximité	réhabilitation maison locative 3 Impasse de la Noël - Villiers-sur-Marne	38 161	13 356	35%
Commune de Baissey	Baissey	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation logement communal n°2	38 830	7 766	20%
Commune de Chatenay-Mâcheron	Chatenay-Mâcheron	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation logement communal et salle de cadastre	51 019	10 204	20%
Commune de Rolampont	Rolampont	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation ancien presbytère en logement et centre medical	100 473	12 000	12%
Commune du Val-d'Esnoms	Le-Val-d'Esnoms	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation presbytère en logements communaux et gîte communal	130 543	20 000	15%
Commune de Baudrecourt	Baudrecourt	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	Réhabilitation d'un logement communal	63 993	10 000	16%
Commune de Baissey	Baissey	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation logement communal n°1	38 830	8 403	22%
Commune d'Echenay	Echenay	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	rénovation pavillon communal	35 542	5 000	14%
Commune de La-Porte-du-Der	La-Porte-du-Der	2.3.4 Réhabiliter les logements avec une haute exigence de performance énergétique	réhabilitation complète bâtiment haras hébergement de groupe	775 471	20 000	3%
Conseil départemental de la Meuse	Haute-Marne	2.4.2 Innover avec e-Meuse Santé	e-meuse santé - Budget 2025	2 068 334	300 000	15%
Commune de La-Porte-du-Der	La-Porte-du-Der	2.4.4 Offrir des équipements scolaires ou périscolaires	réhabilitation de l'école maternelle de Montier-en-Der	1 049 167	219 666	21%
Commune de Villiers-en-Lieu	Villiers-en-Lieu	2.4.4 Offrir des équipements scolaires ou périscolaires	rénovation du groupe scolaire Le Villarais - Rue des Trois Mares	3 007 058	335 263	11%
			16 opérations	8 528 027	1 257 654	15%
			17 opérations	23 272 144	4 592 523	20%

Annexe 7 – zonages par commune

Zone des 10 km (18 communes)

Aingoulaincourt
Cirfontaines-en-Ornois
Échenay
Effincourt
Épizon
Germay
Germisay
Gillaumé
Lezéville
Montreuil-sur-Thonnance
Noncourt-sur-le-Rongeant
Osne-le-Val
Pansey
Paroy-sur-Saulx
Poissons
Sailly
Saudron
Thonnance-les-Moulins

Zone proche historique (66 communes)

Aillianville
Aingoulaincourt
Annonville
Autigny-le-Grand
Autigny-le-Petit
Bayard-sur-Marne
Blécourt
Busson
Cerisières
Chalvraines
Chambroncourt
Chatonrupt-Sommermont
Chevillon
Cirfontaines-en-Ornois
Curel
Domremy-Landéville
Donjeux
Doulaincourt-Saucourt
Échenay
Effincourt
Épizon
Eurville-Bienville
Ferrière-et-Lafolie
Fontaines-sur-Marne
Fronville
Germay
Germisay
Gillaumé
Gudmont-Villiers
Guindrecourt-aux-Ormes
Humberville
Joinville
Lafauche
Lezéville
Liffol-le-Petit
Maizières
Manois
Mathons
Montreuil-sur-Thonnance
Morionvilliers
Mussey-sur-Marne
Narcy
Nomécourt
Noncourt-sur-le-Rongeant
Orquevaux
Osne-le-Val
Pansey
Paroy-sur-Saulx
Poissons
Prez-sous-Lafauche
Rachecourt-sur-Marne
Roches-Bettaincourt
Rouécourt
Rouvroy-sur-Marne
Rupt
Sailly
Saint-Blin
Saint-Urbain-Maconcourt
Saudron
Semilly
Suzannecourt
Thonnance-lès-Joinville
Thonnance-les-Moulins
Vaux-sur-Saint-Urbain
Vecqueville
Vesaignes-sous-Lafauche

Zone de proximité du décret n° 2007-150 du 5 février 2007 (126 communes)

Aillianville
Aingoulaincourt
Allichamps
Ambonville
Annonville
Arnancourt
Attancourt
Autigny-le-Grand
Autigny-le-Petit
Bailly-aux-Forges
Baudrecourt
Bayard-sur-Marne
Bettancourt-la-Ferrée
Beurville
Blécourt
Blumeray
Bouzancourt
Brachay
Brousseval
Busson
Ceffonds
Cerisières
Chalvraines
Chambroncourt
Chamouilley
Chancenay
Charmes-en-l'Angle
Charmes-la-Grande
Chatonrupt-Sommermont
Chevillon
Cirey-sur-Blaise
Cirfontaines-en-Ornois
Courcelles-sur-Blaise
Curel
Domblain
Dommartin-le-Franc
Dommartin-le-Saint-Père
Domremy-Landéville
Donjeux
Doulaincourt-Saucourt
Doulevant-le-Château
Doulevant-le-Petit
Échenay
Éclaron-Braucourt-Sainte-Livière
Effincourt
Épizon
Eurville-Bienville
Fays
Ferrière-et-Lafolie
Flammerécourt
Fontaines-sur-Marne
Frampas
Fronville
Germay
Germisay
Gillaumé
Gudmont-Villiers
Guindrecourt-aux-Ormes
Hallignicourt
Humbécourt
Humberville
Joinville
Lafauche
Laneuville-à-Rémy
Laneuville-au-Pont
La-Porte-du-Der
Leschères-sur-le-Blaiseron
Leurville
Lezéville
Liffol-le-Petit
Louvemont
Magneux
Maizières
Manois
Mathons
Mertrud
Moëslains
Montreuil-sur-Blaise
Montreuil-sur-Thonnance
Morancourt
Morionvilliers
Mussey-sur-Marne
Narcy
Nomécourt
Noncourt-sur-le-Rongeant
Nully
Orquevaux
Osne-le-Val
Pansey
Paroy-sur-Saulx
Perthes
Planrupt
Poissons
Prez-sous-Lafauche
Rachecourt-sur-Marne
Rachecourt-Suzémont
Rives-Dervoises
Roches-Bettaincourt
Roches-sur-Marne
Rouécourt
Rouvroy-sur-Marne
Rupt
Sailly
Saint-Blin
Saint-Dizier
Saint-Urbain-Maconcourt
Saudron
Semilly
Sommancourt
Sommevoire
Suzannecourt
Thilleux
Thonnance-lès-Joinville
Thonnance-les-Moulins
Trémilly
Troisfontaines-la-Ville
Valcourt
Vallerest
Vaux-sur-Blaise
Vaux-sur-Saint-Urbain
Vecqueville
Vesaignes-sous-Lafauche
Ville-en-Blaisois
Villiers-en-Lieu
Voillecomte
Wassy

03.25.32.88.70

contact@gip-haute-marne.fr

N° Siret 185 237 047 00013